



Trèbes.

INSCRIPTION et PAIEMENT REPAS CANTINE

Pour le mois de **MARS 2026**

A RAMENER AVANT LE 23 FEVRIER 2026

TEL : 04 68 78 57 96

inscriptions.cantine@mairie-trebes.fr

CHEQUE A L'ORDRE DE : REGIE REPAS CCAS TREBES

NOM / Prénom de l'enfant :

NOM du parent de l'enfant :

Ecole : ☐ Aiguille ☐ Floralties

Niveau : ☐ Maternelle ☐ Elémentaire

Numéro de téléphone :

Email :

Type de repas : ☐ Classique ☐ Sans porc ☐ P.A.I

Pour les enfants présentant une allergie alimentaire avec un PAI, merci de cocher seulement les jours de présence car les repas doivent être fournis par les parents.

☐ Votre enfant mangera tous les jours scolaires durant le mois, soit 14 repas.

Ou cochez individuellement les jours ci-dessous :

Il vous faut impérativement informer le service cantine, pour toutes annulations de vos repas afin de profiter des reports repas car cela ne se fait pas automatiquement !

☐ Lundi 16 mars

☐ Mardi 17 mars

☐ Jeudi 19 mars

☐ Vendredi 20 mars

☐ Lundi 09 mars

☐ Mardi 10 mars

☐ Jeudi 12 mars

☐ Vendredi 13 mars

☐ Lundi 23 mars

☐ Mardi 24 mars

☐ Jeudi 26 mars

☐ Vendredi 27 mars

☐ Lundi 30 mars

☐ Mardi 31 mars

Nombre de repas commandés : x 2.00 € =

Nombre de repas du mois précédent à ajouter : x 2.00 € = + €

Nombre de repas de secours à ajouter : x 3,70 € = + €

Nombre de repas du mois précédent à déduire : x 2.00 € = €

TOTAL A RÉGLER : €

Cocher le mode de paiement : ☐ Chèque : N° du chèque :

Toute inscription non accompagnée du règlement dans les délais prévus ne sera pas prise en considération.